

SIVOM Bérange Cadoule et Salaison (Présentation générale)

Le cadre juridique et réglementaire

Conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales en date du 16 décembre 2010 et plus précisément à l'article 35 prévoyant de simplifier l'organisation intercommunale par la réduction du nombre de syndicats ou la rationalisation de leur périmètre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Par arrêté n°2013-1-1010, le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault a entériné au 1er janvier 2014 la fusion du syndicat de restauration du Bérange, du SIVOM La Farigoule, du SIVU du centre de loisirs de Fondespierre et du SIVU Ulysse.

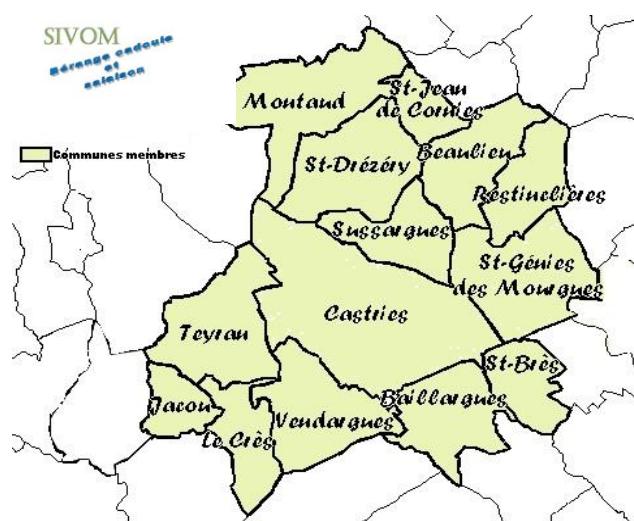
Le syndicat ainsi créé a pris la dénomination de **SIVOM Bérange Cadoule et Salaison** (cours d'eau traversant le territoire). Le SIVOM Bérange Cadoule et Salaison assure les activités suivantes :

la restauration scolaire, un centre de loisirs, une aire d'accueil des gens du voyage (compétence transférée à Montpellier Méditerranée Métropole au 1er janvier 2016), un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un service de soins infirmier à domicile.

Le territoire du SIVOM

↳ 14 communes adhérentes :

Baillargues :.....	6 548 hab.
Beaulieu :.....	1 667 hab.
Castries :.....	5 873 hab.
Jacou :	5 658 hab.
Le Crès :	8 430 hab.
Montaud :	949 hab.
Restinclières :	1 599 hab.
Saint-Brès :	2 674 hab.
Saint-Drézéry :	2 246 hab.
Saint-Geniès des Mourguès :	1 833 hab.
Saint-Jean de Cornies :	681 hab.
Sussargues :	2 605 hab.
Teyran :	4 536 hab.
Vendargues :.....	5 987 hab.
Population totale :.....	51 286 hab.



Les élus du SIVOM par commune

COMMUNE	NOM PRENOM
Baillargues	MEISSONIER Jean-Luc SUAY Régine : Vice-Président
Beaulieu	LAMANT Michelle SCHREVEL Michèle Vice-Présidente
Castries	CLAUZON Joseph PASTOR Gilbert Président
Jacou	CALVAT Renaud PERRIER-BONNET Sabine Vice-Présidente
Le Crès	BONNAL Pierre IRIGOYEMBORDE Véronique
Montaud	CALADOU Geneviève Vice-Présidente FABRI Stéphane
Restinclières	BIZARD Nathalie BERTON Valérie
Saint-Brès	JAOUL Laurent SCHWARTZ Josy Vice-Présidente
Saint-Drézéry	GALABRUN BOULBES Jackie JEAN Fanny
Saint-Geniès des Mourguès	ARQUILLIERE Anne-Marie PELLET Yvon
Saint-Jean de Cornies	HOULLIER Frédérique POIRIER Isabelle
Sussargues	BERTAUD Xavier Vice-Président LLORET Eliane
Teyran	DUPRAT Nicole GALLAS Françoise
Vendargues	DUDIEZERE Pierre FINART Jean-Paul

Compétence «Enfance-Jeunesse / ALSH »

Son objet

L'accueil des enfants des familles des communes adhérentes lors des temps extras et périscolaires.

5 communes adhérentes :

Beaulieu : 1 667 hab.

Castries : 5 873 hab.

Restinclières : 1 599 hab.

St-Géniès des Mourguets 1 833 hab.

Sussargues : 2 605 hab.

Population totale : 13577 hab.



↳ Le Centre de loisirs de loisirs se situe 281 route de Fontmarie, au domaine de Fondespierre à Castries.

Le SIVOM est propriétaire du bâtiment.

↳ Vice-Président délégué à la compétence : Xavier BERTAUD (Sussargues)

Son fonctionnement

↳ Accueil des enfants de 3 à 11 ans pendant les mercredis et les vacances

Le centre peut accueillir 50 enfants de 3 à 5 ans et 96 enfants de 6 à 11ans, en journée, demie journée avec ou sans repas.

↳ Les horaires d'accueil des enfants : de 7h30 de 18h30

En fonction de la formule choisie les familles peuvent déposer ou récupérer leurs enfants :

- le matin 7h30 à 9h15,
- le midi de 11h45 12h15 et 13h30 14h00,
- le soir de 17h00 à 18h30.

↳ Le mercredi, le transport des enfants est assuré par 2 autocars au départ de chaque école des communes du SIVOM, ainsi ils sont pris en charge à la sortie des classes par le personnel du centre.

↳ En moyenne, près de 100 enfants bénéficient de ce service gratuit chaque mercredi.
Les enfants accueillis sont répartis en fonction de leurs âges.

↳ Chaque groupe d'enfant est encadré par une équipe d'animation :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur pour 12 enfants de plus 6 ans,

➤ moyens techniques

Le bâtiment de Fondespierre, est composé de plusieurs salles d'activités, d'un local infirmerie, d'une aire de jeux extérieurs, de cours d'extérieur, d'un dortoir de 25 couchages, d'une salle de restauration avec cuisine.

➤ moyens humains

Une équipe de direction permanente composée : d'un directeur diplômé, de deux adjoints diplômés.

Une équipe d'animation dont 50% minimum de l'effectif est diplômé BAFA ou équivalent.

7 animateurs section maternelle,

8 animateurs section primaire.

↳ La fréquentation du centre en 2014 a été de 9500 journée enfants représentant 570 enfants des communes du SIVOM.

